

Les Ussees

CONTRAT
DE RIVIÈRES



Objectif Zéro Pesticide dans les communes du bassin versant des Ussees

Réunion de clôture

1^{er} octobre 2019

PROGRAMME DE LA RÉUNION

- L'enjeu du 0 pesticide sur le bassin versant des Ussees
- France Nature Environnement & La Charte zéro-pesticide
- Les outils de communication
- L'accompagnement des communes engagées dans la charte et évolution des pratiques
- Table ronde de témoignages / échanges
- Conclusion

L'enjeu
0 pesticide sur le
bassin versant des
Usses

Les Usses
CONTRAT
DE RIVIÈRES



UNE DES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE QUALITÉ (2013) ?

Zoom sur les pesticides

● Une utilisation partagée

Les collectivités

Les agriculteurs

Les jardiniers du dimanche

● Impacts des utilisateurs

Les collectivités : **80 %** utilisent des pesticides, entretien espaces publics

Les agriculteurs : les **pollutions localisées** zones de vergers et vignes

Les jardiniers du dimanche : **risque de mauvaises pratiques**



QUELS RISQUES ? POUR QUI ?

Assurer une qualité pour l'eau potable

85 captages de sources utilisées pour l'eau potable

Préserver la richesse du milieu naturel aquatique

Les espèces animales et végétales aquatiques ne doivent pas être perturbées par les pollutions dues aux activités humaines



Assurer la pratique des loisirs

La pêche, la baignade (non autorisée sur les Usse)



L'ACCOMPAGNEMENT DU SMECRU AUPRES DES COMMUNES DU BASSIN VERSANT (2016-2019)

3 AXES :

- Prise en charge financière par le SMECRU, au niveau de chaque commune : 1-des états des lieux de l'utilisation des pesticides au 2- de la définition des plans de désherbage
- Subventions pour l'achat de matériels alternatifs pour le désherbage
- Outils de communication à destination de vos citoyens

Avec les aides financières de :



France Nature
Environnement
&
La Charte zéro-
pesticide

Les Usse
CONTRAT
DE RIVIÈRES





devient

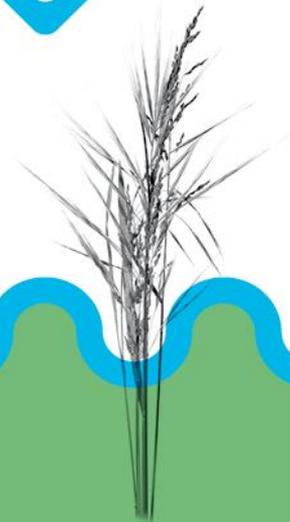


Les Ussees

CONTRAT
DE RIVIÈRES



objectif
zéro pesticide
dans nos villes et villages



Une charte
pour accompagner les communes
à atteindre le « Zéro Pesticide »

Rappel des enjeux des pesticides :

agriculture



77300 tonnes

particuliers



1400 tonnes

collectivités



1150 tonnes

Rappel des enjeux des pesticides :

agriculture



60 % de la pollution

particuliers

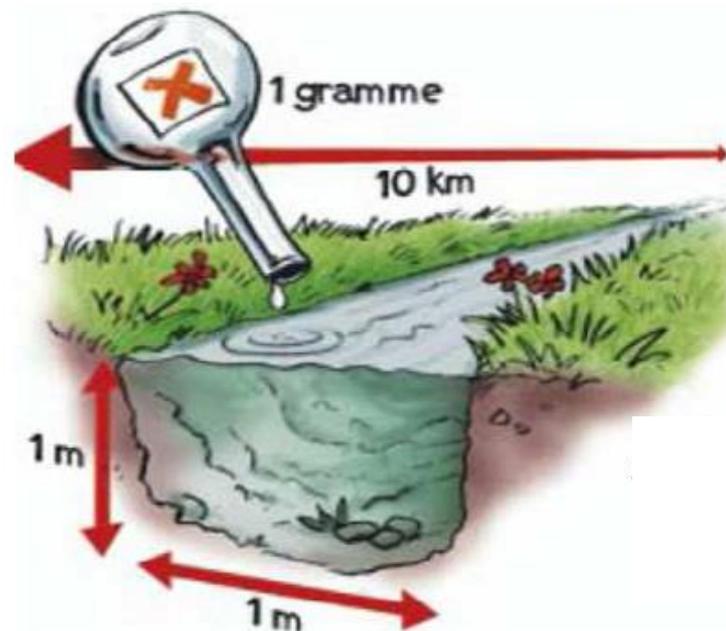


**Collectivités +
particuliers : 40 %
de la pollution**

collectivités



Rappel des enjeux des pesticides :



Surface imperméable
Ruissellement important

+

Produit très contaminant

=

Risque fort !!!!

RÉTROSPECTIVE SUR LA RÉGLEMENTATION : LA LOI LABBÉ

● Le premier volet de la Loi Labbé : janvier 2017

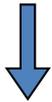
« Interdiction faite aux personnes publiques (Etat, régions, communes, départements, groupements et établissements publics), d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, de forêts et de promenades. »

● Le second volet de la Loi Labbé : janvier 2019

« Interdiction de la mise sur le marché, de la délivrance, de l'utilisation et de la détention de produits phytosanitaires pour un usage non professionnel », donc les particuliers.

Une charte pour accompagner les communes

Avant décembre 2018 :



Un pilote régional



Un animateur départemental



Un porteur local



Depuis Janvier 2019 :



Un animateur départemental



Un porteur local



POURQUOI S'ENGAGER DANS UNE CHARTE ?

- Pour bénéficier d'un accompagnement technique « personnalisé »

Signature

Etape

1

Etat des lieux des pratiques d'entretien

POURQUOI S'ENGAGER DANS UNE CHARTE ?

- Pour bénéficier d'un accompagnement technique « personnalisé »

Signature

Etape 1

Etape

2

Re-définition des objectifs d'entretien

POURQUOI S'ENGAGER DANS UNE CHARTE ?

- Pour bénéficier d'un accompagnement technique « personnalisé »

Signature

Etape 1

Etape 2

Etape

3

Mise en œuvre progressive des nouveaux modes d'entretien

POURQUOI S'ENGAGER DANS UNE CHARTE ?

- Pour bénéficier d'un accompagnement technique « personnalisé »

Signature

Etape 1

Etape 2

Etape 3

Labellisation

Valorisation de tous vos efforts !

LES CRITÈRES DE LABELLISATION

- Arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires sur l'ensemble du territoire communal pendant au moins une année pleine (cimetières et terrains de sport compris).

L'utilisation de produits de faible risque, de produits de biocontrôle ou de produits autorisés en Agriculture Biologique n'est par conséquent pas compatible avec la validation du label, bien que toujours acceptée par la réglementation actuelle.

- L'élimination des stocks de produits phytosanitaires, avec une attestation à l'appui.
- Mise en œuvre d'actions de communication autour de la démarche engagée par la commune et d'informations pour inviter les administrés à améliorer leurs actions en faveur de la biodiversité.

Les collectivités sont libres de choisir les modes de communication et de sensibilisation les plus appropriés à leur situation : articles de presse, soirée débat, formation des administrés au jardinage écologique, animation de stand lors de « fête de la nature », animations scolaires, etc ...

POURQUOI LA LABELLISATION ? LE LABEL « TERRE SAINES »

- Pour valoriser votre engagement, votre mobilisation et votre travail !
- Pour faire partie des 170 communes labellisées en Auvergne-Rhône-Alpes.
- Pour mobiliser les administrés, leur montrer l'exemple et leur prouver que vous prenez soin de leur cadre de vie !
- Pour faciliter votre labellisation « Terre Saine », label national.



Les outils de communication

Les Usse
CONTRAT
DE RIVIÈRES



LES OUTILS DE COMMUNICATION MIS À VOTRE DISPOSITION PAR FNE 74

- Mise à disposition gratuite pour les communes, écoles ... des expositions Zéro Pesticide et Jardinez + Nature
- Les panneaux « Espace sans pesticide » (format numérique).
- Des livrets « Mon potager sans pesticide », « Pesticide, une atteinte grave à la santé et à l'environnement », Guide pour Jardiner + Nature », etc ...
- Des animations scolaires « Herbes Folles », avec la mallette et la formation pour une utilisation en autonomie.
- Des conférences : « Nature en Ville », « Stop Pesticide ».
- Des ciné-débat, des stands Zéro Pesticide.



LES OUTILS DE COMMUNICATION DISPOSITION DU SMECRU PENDANT L'OPÉRATION

1 guide, 1000 exp



Autocollants boîtes aux lettres...



Distribution de panneaux auprès de toutes les communes signataires de la charte



Campagne de com, sac à pain auprès de 30 boulangeries

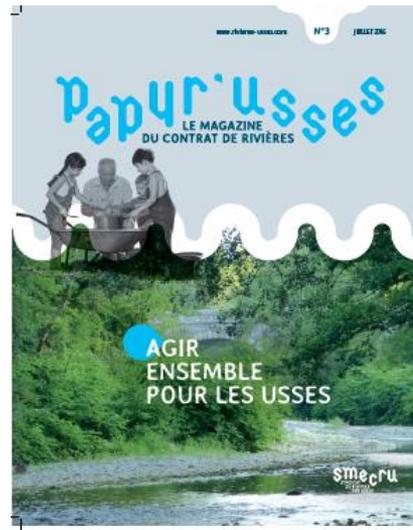
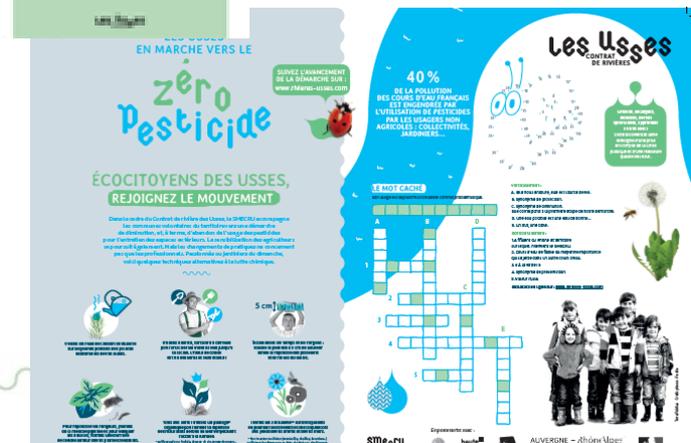
1 dossier de presse en amont de la journée de démonstration de matériel



Exposition



Panneau



1 papyrusse avec dossier spécial sur le 0 pesticide, 15 000 exemplaires, dans les boîtes aux lettres

DES ANIMATIONS SUR LA THÉMATIQUE 0 PESTICIDE



7 avril 2017 Festinature de la Blame de Sillingy :
4 animations du Professeur 0 Phyto
1 diffusion du film bye bye pesticide



Juin 2017 : animation autour des plantes comestibles au
jardins du lac de la Balme de Sillingy



L'accompagnement
des communes
engagées dans la
charte

Les Usse
CONTRAT
DE RIVIÈRES



L'ACCOMPAGNEMENT PAR ARTELIA – MARCHÉ DE PRESTATION DE SERVICE

- Pour chaque commune : 1 technicien et un élu référents, chargés de la mise en œuvre du 0 pesticide le territoire administratif



- 18 mars 2016 : réunion de lancement à la Balme de Sillingy
41 participants



- 8 mai 2016 : signature officielle des chartes à Frangy
En présence de Mme Virginie Duby-Muller, Députée 74 et de M. le Secrétaire Général de la Sous Préfecture.



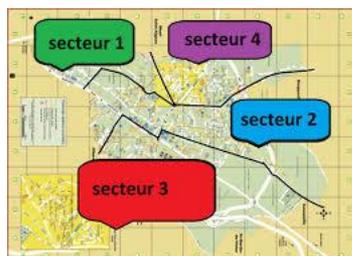
L'ACCOMPAGNEMENT PAR ARTELIA – MARCHÉ DE PRESTATION DE SERVICE



- DÉMONSTRATION DE MATÉRIEL



- FORMATIONS



- PLANS DE DÉSHÉBAGE COMMUNAUX



- SUIVIS ANNUELS N+1 & N+2

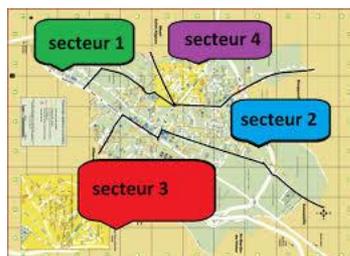
L'ACCOMPAGNEMENT PAR ARTELIA – MARCHÉ DE PRESTATION DE SERVICE



● DÉMONSTRATION DE MATÉRIEL



● FORMATIONS



● PLANS DE DÉSHÉBAGE COMMUNAUX



● SUIVIS ANNUELS N+1 & N+2

Accompagnement pour les communes des Usse

30 septembre 2016 – Sillingy

10 exposants - 80 participants



Accompagnement pour les communes des UsseS

● 30 septembre 2016 – Sillingy

Les types de matériels présentés :

Désherbage thermique :
Gaz / Eau chaude

Désherbage mécanique :
Brosses / griffes

Outils pour
débroussailleuse :
Disques réciproques /
brosses

Semences locales

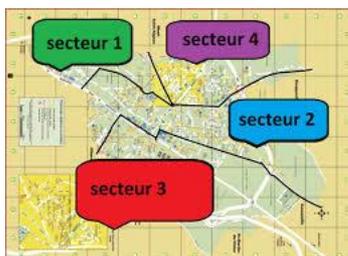
Houe maraichère

Paillages

L'ACCOMPAGNEMENT PAR ARTELIA – MARCHÉ DE PRESTATION DE SERVICE



- DÉMONSTRATION DE MATÉRIEL



- PLANS DE DÉSHÉRBAGE COMMUNAUX



- FORMATIONS



- SUIVIS ANNUELS N+1 & N+2

LES FORMATIONS

- 4 sessions de formation de avril 2016 à juin 2017
- 34 communes – 60 stagiaires
- Demi-journées destinées aux élus et aux agents techniques référents



LES FORMATIONS

● Thématiques abordées :

- Rappels réglementaires
- Bonnes pratiques phytosanitaires, protection des applicateurs
- Principes de la gestion différenciée
- Techniques alternatives : principes, avantages, limites, coûts
- Retours d'expérience de communes en « Zéro Pesticide »
- Essais de petits matériels de désherbage : houe maraichère, disques réciproques, binette électrique



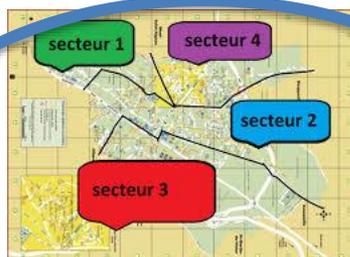
L'ACCOMPAGNEMENT PAR ARTELIA – MARCHÉ DE PRESTATION DE SERVICE



● DÉMONSTRATION DE MATÉRIEL



● FORMATIONS



● PLANS DE DÉSHÉRBAGE COMMUNAUX



● SUIVIS ANNUELS N+1 & N+2



DES ATELIERS COLLECTIFS DE TRAVAIL

- 33 communes accompagnées (2016 & 2017)
- 3 ateliers individuels / 13 ateliers collectifs (2 à 4 communes par atelier)
- Travail en salle sur cartes / diagnostics / visites de sites / échanges d'expériences



→ Un rapport de plan désherbage individualisé remis par Artelia pour chaque commune

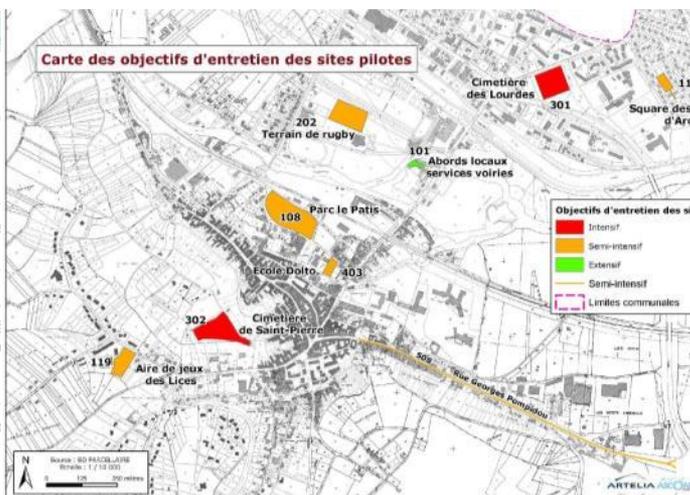
DES ATELIERS COLLECTIFS DE TRAVAIL

Contenu du rapport de plan de désherbage :

- Diagnostic des pratiques de la commune
- Cartographie et classification des espaces entretenus
- Objectifs – fiches actions de changement de pratiques pour les sites pilotes



Type	Matériel et caractéristiques	Types d'entretien
Chimique	Pompe dosatron avec une tonne système 2 pompe, une rampe de 1,2m peut être positionnée	Tous les sites traités
	2 pulvérisateurs à dos de moins de 5ans (marque Berthoud)	
Mécanique	1 balayeuse mécanique de 2009 (Eurovoirie citycat2020)	Voirie de ce ville
	1 épareuse	80 km de cl ruraux (20 à entretenus l'année)
	4 petites tondeuses	Petits espa



FICHE ACTION N°1 – ENTRETIEN MECANIQUE

Objectifs d'entretien : Intensif	Sites concernés : Cimetière, montée de l'église
-------------------------------------	--

Description et mise en œuvre de l'action

L'utilisation du Réciprocator est une alternative intéressante à l'usage de la débroussailleuse pour un résultat similaire. Elle permet de désherber en toute sécurité et d'éviter les projections et le recul au contact d'obstacles sur des zones telles les bas de mur, les bords de trottoirs en graviers, les bas de grillage, pieds d'arbres...

Son utilisation peut également être généralisée aux surfaces sur lesquelles des entretiens sont effectués avec la débroussailleuse.

Cette technique pourra être appliquée dans les **allées secondaires du cimetière et les gravillons de la montée de l'église.**

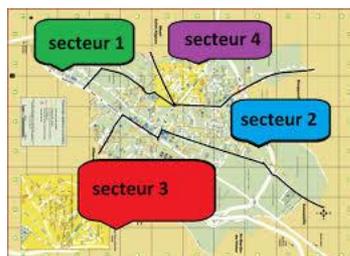
L'ACCOMPAGNEMENT PAR ARTELIA – MARCHÉ DE PRESTATION DE SERVICE



● DÉMONSTRATION DE MATÉRIEL



● FORMATIONS



● PLANS DE DÉSHÉRBAGE COMMUNAUX



● SUIVIS ANNUELS N+1 & N+2

SUIVIS ANNUELS ET EVOLUTION DES PRATIQUES

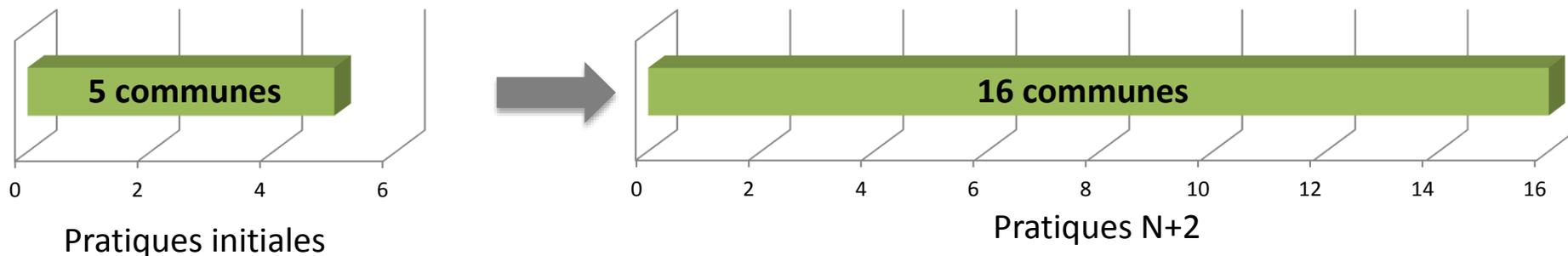
- Un suivi annuel téléphonique à N+1 et N+2 (2017, 2018, 2019):

Echanges sur les évolutions des pratiques de la commune / difficultés / réussites

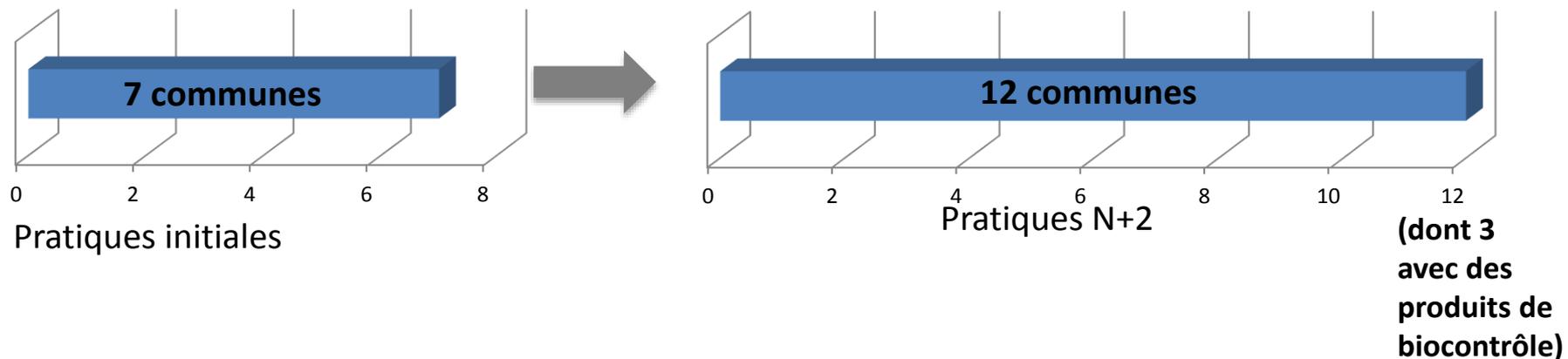
→ Compte-rendu de suivi

LE BILAN (sur 32 communes) :

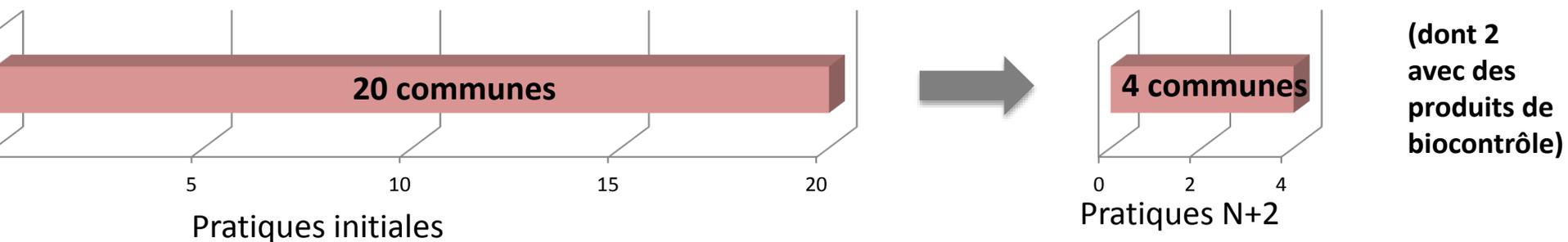
Communes en « zéro phyto » complet :



Zéro phyto partout sauf cimetière ou terrain de sport :



Traient encore d'autres sites :



LE BILAN (sur 32 communes) :

Les techniques utilisées :

- Dans les techniques préventives :
 - généralisation du paillage
 - ré-enherbement / re-végétalisation → 10 communes
 - Dans les techniques curatives :
 - augmentation de l'usage du rotofil
 - achat de matériel → 24 communes
 - très peu de passage aux produits de biocontrôle (5 communes)
- des réels **changements de pratiques / réaménagements**

LE BILAN (sur 32 communes) : Les matériels utilisés :



**Pour surfaces
imperméables
(enrobé, bordures)**

Brosse sur
débroussailleuse
→ 8 communes

Balayage mécanique
→ 7 communes

Brosse métallique sur
porte-outil
→ 7 communes



**Pour surfaces
perméables (gravier,
stabilisé)**

Désherbeur mécanique
→ 4 communes

Houe maraichère
→ 2 communes



Tout types de surface

Thermique gaz → 9 communes

Thermique vapeur → 9 communes

Lames réciproques → 8 communes



LE BILAN (sur 32 communes) :

Les principales difficultés :

« Manque de temps »

« Manque de tolérance
de la population »

Les éléments de réussite:

« Re-végétalisation »

« Embauche / emplois
d'été / réinsertion »

« Communication /
acceptation des habitants »

« Achat mutualisé de
matériel »

« Externalisation du
désherbage »

Table ronde de
témoignages /
échanges

Les Usse
CONTRAT
DE RIVIÈRES



TABLES RONDE : PRÉSENTATIONS

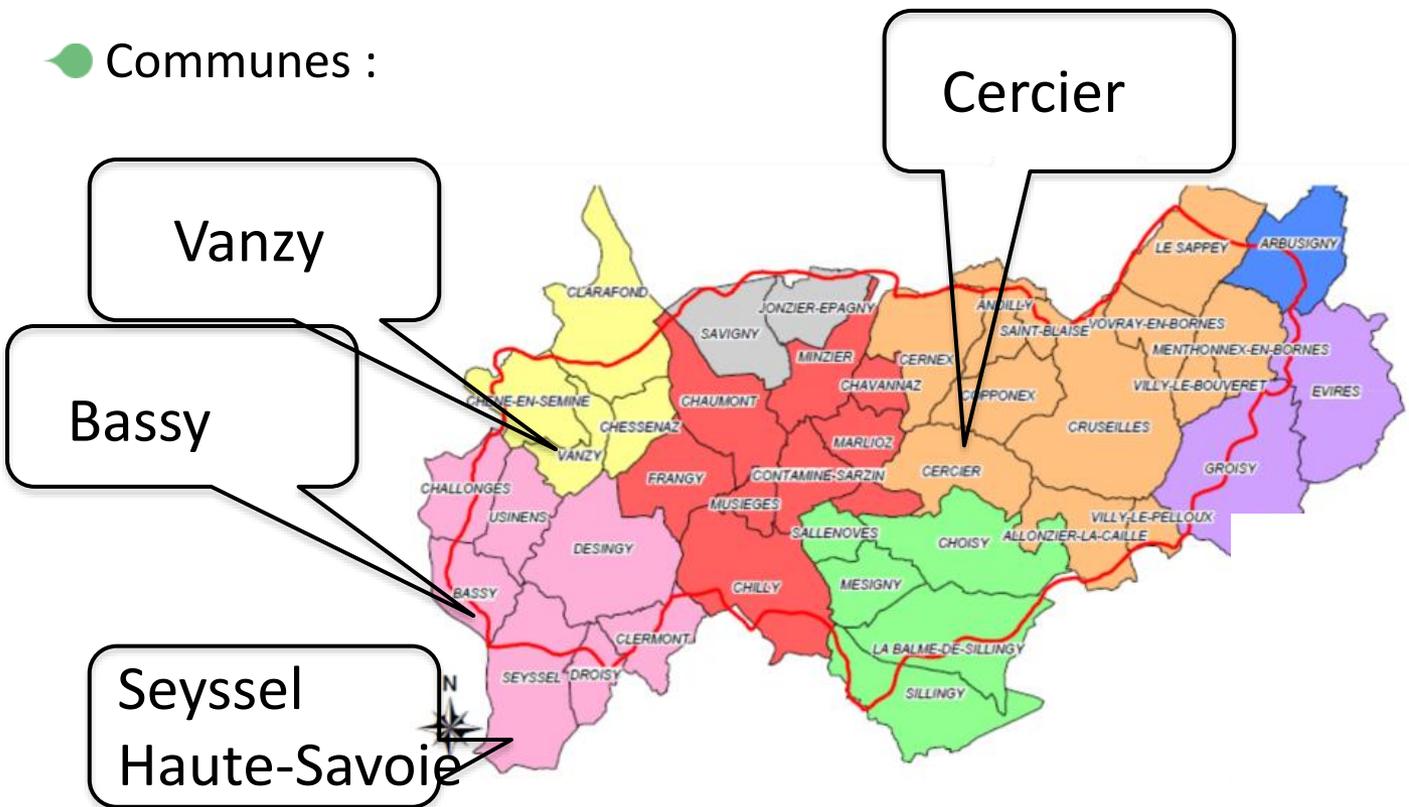
● Communes :

Vanzy

Cercier

Bassy

Seysse
Haute-Savoie



TABLES RONDE : QUESTIONS

Quelles techniques utilisez-vous pour l'entretien sans pesticide des espaces publics (hors cimetière et terrains de sport) ?

TABLES RONDE : QUESTIONS

Comment faites-vous spécifiquement pour l'entretien des cimetières et terrains de sport ?

TABLES RONDE : QUESTIONS

Quels retours avez-vous de la population et comment gérez-vous la communication ?

TABLES RONDE : QUESTIONS

Est-ce que le passage au « zéro pesticide » vous demande plus de temps et comment vous êtes-vous adapté ?

Questions ?
Réactions ?

Les Usse
CONTRAT
DE RIVIÈRES



Conclusion

Les Usse
CONTRAT
DE RIVIÈRES



Merci pour votre
attention

Les Usse
CONTRAT
DE RIVIÈRES

